

PRO-NUTRITION PROTECT : SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Nous vous remercions pour votre achat et nous sommes désolés que notre aliment n'ait pas plu à votre animal.

Puisque nous avons confiance en nos produits, nous vous offrons la possibilité de vous faire rembourser. Pour cela, il vous suffit de nous retourner ce formulaire accompagné :

- Du paquet de croquettes entamé, à moins de la moitié, dans son emballage d'origine
- D'un RIB
- De la preuve d'achat de La Poste au tarif simple pour le renvoi des croquettes

Envoyez le tout à cette adresse :

SOPRAL, La Gare - 35470 Pléchâtel

Efficacité des croquettes Protect

Afin d'observer au mieux les effets de la gamme Protect sur votre animal, assurez-vous qu'il ait eu une alimentation exclusive de l'aliment d'au moins 3 semaines.

Conditions de remboursement :

- Offre valable pour les achats de croquettes pour chiens et chats Pro-Nutrition, valable dans un délai maximum de 30 jours suivant l'achat du sac de croquettes (date de la facture et cachet de la poste faisant foi).
- Offre valable sur un seul produit d'une seule référence à retourner dans son emballage d'origine. (Moins de la moitié de l'aliment doit avoir été consommé).
- Le formulaire ci-joint doit être dûment complété.
- Cette garantie n'est valable que pour le propriétaire de l'animal ; elle n'est pas transférable.
- Une seule demande admise par foyer (même adresse et même nom) et par animal. Des demandes multiples émanant d'une seule adresse et /ou même RIB ne seront pas acceptées.
- Cette garantie ne s'applique qu'aux résidents de France métropolitaine (Corse comprise).
- Pro-Nutrition décline toute responsabilité pour les formulaires perdus et/ou endommagés et/ou raturés et/ou envoyés hors délai qui ne seront donc pas pris en compte.
- Les preuves d'envoi par la poste ne seront pas considérées comme accusés de réception.
- Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.
- Le remboursement sera effectué dans un délai de 6 semaines environ, hors grève et cas de force majeure. Les frais d'envoi (du courrier ainsi que de l'aliment) peuvent être remboursés sur demande écrite et sur la base du tarif simple de La Poste ou du tarif économique de toute société de transport de colis.

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

Afin que nous puissions vous rembourser, veuillez remplir lisiblement ce formulaire. Nous vous garantissons la confidentialité de tous les renseignements personnels.

Produit :

Date d'achat : Numéro de commande :

Votre animal

Chien Chat Mâle Femelle Prénom :

Âge : Poids : Race :

Raison du retour produit :

Vos coordonnées

Nom et prénom :

Adresse complète :

.....

E-mail : Téléphone :

Signature :

En remplissant ce formulaire, vous acceptez que la société Pro-Nutrition utilise ces données personnelles à des fins commerciales et promotionnelles. Ces données à caractère personnel que vous nous communiquez pourront être informatisées pour le traitement de votre demande. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en écrivant à l'adresse suivante :

Sopral – 3 rue de Paris, Immeuble Atalis 2, Bâtiment E – CS 67728
35577 CESSON SEVIGNE CEDEX

Ces données collectées ne seront pas divulguées, transmises ou partagées à des tiers. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Bien réussir sa transition alimentaire

Il est nécessaire d'accompagner votre animal dans sa transition alimentaire. Elle doit se faire de façon progressive, afin que son estomac s'adapte à ses nouvelles croquettes. Pour cela :

- Introduisez progressivement les nouvelles croquettes sur une période de 7 à 10 jours, en mélangeant avec les croquettes auxquelles votre animal est habitué. Augmentez progressivement jusqu'à remplacer totalement l'ancien aliment.
- Laissez toujours de l'eau fraîche à disposition
- Ne donnez aucun autre aliment (pas de restes, de friandises...)
- Si l'animal éprouve des difficultés à manger les croquettes, mélangez-les avec un peu d'eau et attendez 10 minutes
- Si votre animal éprouve des difficultés à changer d'aliment, ne le laissez pas plus de 2 jours sans manger, et demandez conseil à votre vétérinaire

Sopral – 3 rue de Paris, Immeuble Atalis 2, Bâtiment E – CS 67728
35577 CESSON SEVIGNE CEDEX

Nous contacter : 02 55 99 55 46 - de 9h00 à 12h15 du lundi au vendredi
contact@pro-nutrition.fr

<https://www.facebook.com/ProNutritionboutique/>